

WARM FM

Question A.1

Quels types de programmes souhaiteriez-vous entendre/diffuser en numérique? Musique, talk, classique, jazz, information, vie communautaire ... Cette question s'adresse tant au public qu'aux opérateurs potentiels.

La radio numérique doit être suffisamment attractive pour espérer un jour remplacer la FM. Pour l'être, elle doit proposer des programmes exclusifs en plus des autres programmes généralement disponibles.

Question A.2

Avez-vous un projet radiophonique à proposer pour la future plateforme numérique terrestre ? Merci d'en donner une brève description.

Oui. En tant que radio musicale moderne, nous nous devons d'être présents sur la radio du futur.

Question B.1

Quel type de couverture (communautaire ou provinciale) correspondrait le mieux à votre projet radiophonique? Veuillez indiquer les raisons de votre choix.

Warm est avant tout une radio locale. Un quatrième acteur communautaire en musique électronique n'apporterait rien.

Question B.2

De manière générale, le cahier des charges pour les nouveaux services radiophoniques devrait-il être identique à celui d'un réseau provincial ou communautaire sur la FM, ou bien, s'agissant d'une nouvelle plateforme technologique, les obligations des nouveaux services devraient-elles être revues à la baisse ? Merci de développer votre réponse et de donner des suggestions s'il échet.

Oui : laisser plus de place à l'expression de la créativité des porteurs de projets.

Question B.3

De manière plus spécifique, selon quels critères un opérateur communautaire pourrait-il être autorisé à être diffusé sur un multiplexe provincial?

Le simple fait qu'ils soient (réellement) locaux. Aucune autre raison ne pourrait selon nous être utilisée.

Question B.4

S'il était possible de dégager des fréquences de petite puissance pour couvrir les grandes villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, seriez-vous intéressé par une place sur un multiplexe urbain ?

Oui.

Question B.5

Considérez-vous que les pouvoirs publics devraient intervenir dans la recherche d'un équilibre dans l'exploitation du marché publicitaire, par exemple entre différentes zones de chalandise (provinciales / communautaires) et le cas échéant, comment ?

A l'image de la France, la publicité locale devrait être réservée aux acteurs locaux comme nous.

Question C.1

En absence d'aide à la diffusion des pouvoirs publics, seriez-vous en mesure d'assumer les coûts de diffusion et les coûts liés aux investissements pour le simulcast de votre service radiophonique ?

Non, même avec l'aide du FACR notre budget est trop serré. Dépenser plus n'est tout simplement pas une décision raisonnable. Surtout pour un mode de diffusion dont l'avenir est très incertain.

Question C.2

En absence d'aide à la diffusion des pouvoirs publics, seriez-vous en mesure d'assumer les coûts de diffusion et les coûts liés aux investissements (soit 1800€ HTVA/kbps au lieu de 1000€ HTVA) pour un nouveau projet radiophonique (qui n'est pas diffusé sur la FM) ?

Non.

Question C.3

Faudrait-il élargir l'aide à la diffusion aux autres radios indépendantes ? Quels seraient les critères et les mécanismes de soutien les plus équitables ?

Oui la RNT a besoin de programmes comme le nôtre. Le CSA doit choisir les opérateurs qui répondent, ensemble, à un offre cohérente pour l'utilisateur final.

Question C.4

Avez-vous des suggestions à formuler au sujet de l'aide à la diffusion ?

Utiliser le FACR pour financer l'accès à la RNT pour les radios indépendantes.

Question D.1

**Pourriez-vous donner une appréciation (sur 5, très mauvais étant 0, 5 étant excellent) de la qualité sonore des échantillons A, B et C? Echantillons (Musiq3) en écoute sur <http://ecoute-rnt.csa.be>
De préférence, écoutez les échantillons en .wav si vous avez une connexion internet à haut débit. Les participants sont invités à remplir le tableau figurant en annexe 1.A.**

Il y a deux problèmes dans ces échantillons :

1. Les sons ne sont pas représentatifs de ce qui passe en FM. La musique classique était le plus mauvais choix. La qualité de l'encodage AAC+ dépend de facteurs techniques objectifs liés à la différence d'amplitude des sons dans la musique. Ce niveau est souvent moins marqué dans la musique classique mais beaucoup plus dans le rock et l'électro. Pour se faire une idée de la qualité d'un encodage, il aurait fallu proposer 4 ou 5 morceaux de musique différents.
2. Le « biais du participant » est inévitable, le titre de chaque fichier (ID3) mentionne le niveau d'encodage des fichiers MP3. Ayant constaté ce fait, je suis inévitablement biaisé et suis tenté de donner une meilleure note au fichier qui mentionne « echant_radio_56 » et une plus mauvaise au fichier qui mentionne « Echant_Radio_32 ».

Conclusion: les résultats de cette expérience ne peuvent en aucun cas être considérés comme valides.

Question D.2

De quel débit audio aimeriez-vous idéalement disposer ?

> Le cas échéant, pour le simulcast de votre service diffusé sur la FM ?

> Le cas échéant, pour un nouveau service exclusif à la plateforme numérique ?

Ce choix doit être lié à la nature du programme. Seule certitude : 32kb est très insuffisant.

Question D.3

Estimez-vous qu'un débit audio minimum devrait être fixé ? Si oui, quel serait ce débit audio minimum ? Deux débits (Classic21 en 32kbps et en 56kbps) en écoute sur <http://ecoute-rnt.csa.be> De préférence, écoutez les échantillons en .wav si vous avez une connexion internet à haut débit.

Oui, le 56kb semble être le minimum pour la plupart des programmes. Les radios musicales ne devraient pas se contenter de moins de 64kb.

Question D.4

Envisagez-vous de produire des données associées ?

Oui.

Question D.4.1

Si oui, de quel type (texte, images, les deux) ?

Les deux.

Question D.4.2

Pour quel type de contenu (pochette de disque, météo, info-traffic, ...)?

Informations contextuelles.

Question D.5

De quel débit souhaitez-vous idéalement disposer pour diffuser vos données associées ? Les éditeurs de services existants ou potentiels intéressés sont invités à remplir le tableau figurant en annexe 1.B

Ne sait pas.

Question E.1

Etes-vous favorable à cette disposition ? Dans la négative, quelle alternative proposez-vous ?

La solution choisie doit nous permettre d'accéder à la RNT dans les meilleures conditions.

Question E.2

Estimez-vous souhaitable de revoir les dispositions décrétales en matière d'autorisation pour adopter une approche plus cohérente avec la multiplication des plateformes de diffusion, ou à tout le moins une harmonisation des échéances des autorisations FM en fonction du calendrier de déploiement de laradio numérique par les autorités ?

Pour éviter les surprises, la priorité doit être donnée aux opérateurs existants qui ont fait la preuve de leur sérieux.

Question E.3

Comment envisagez-vous votre avenir sur la FM au-delà des cinq prochaines années ? De manière générale, quel usage préconisez-vous pour la bande FM après basculement de la majorité des auditeurs vers les plateformes numériques ?

Nous souhaitons être potentiellement captable par la vaste majorité des liégeois. Nos choix technologiques dépendront donc de cette condition.